



HAL
open science

Langage, société, corps. Utopies et hétérotopies chez Michel Foucault

Philippe Sabot

► **To cite this version:**

Philippe Sabot. Langage, société, corps. Utopies et hétérotopies chez Michel Foucault. *Materiali Foucaultiani*, 2012, I (1), pp.17-35. halshs-00746742

HAL Id: halshs-00746742

<https://shs.hal.science/halshs-00746742>

Submitted on 29 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

LANGAGE, SOCIÉTÉ, CORPS

UTOPIES ET HÉTÉROTOPIES CHEZ MICHEL FOUCAULT

Dans le propos qui va suivre, nous voudrions interroger la thématique foucauldienne de l'espace en insistant notamment sur une archive singulière qui permet d'en déployer plusieurs aspects décisifs. Cette archive est constituée par un ensemble de deux conférences radiophoniques de 25 minutes chacune, qui ont été diffusées les 7 et 21 décembre 1966 sur France Culture dans le cadre de l'émission « Culture française » de Robert Valette. Ces conférences radiophoniques de Michel Foucault font partie d'une série d'émissions consacrée à « L'Utopie et la Littérature ». Au moment où elles ont été prononcées, elles avaient pour titre, « Les utopies réelles ou "lieux et autres lieux" » et « Le corps utopique » et étaient présentées comme des « essais littéraires de Michel Foucault ». Elles ont été archivées par l'Institut National de l'Audiovisuel, et rassemblées en 2004 sur un CD de la collection « Mémoire vive » sous le titre générique *Michel Foucault, Utopies et hétérotopies*¹.

Ces deux conférences retiennent l'attention à plusieurs titres. Tout d'abord, elles constituent un document relativement original au sein de l'œuvre de Foucault. Avec ce CD, nous avons en effet accès à une archive sonore et non à un texte écrit, comme c'est le cas le plus souvent avec les « dits » de Foucault (à commencer par les cours - publiés en partie sur la base des notes manuscrites de Foucault, mais aussi les entretiens, transcrits dans des magazines ou des revues du vivant de Foucault ou rassemblés depuis sa mort dans les fameux *Dits et écrits*). En outre, il faut noter que, si Foucault a eu à de nombreuses reprises l'occasion de s'exprimer à la radio, c'était le plus souvent pour participer à des entretiens ou à des débats qui concernaient ses livres publiés ou sa personnalité d'intellectuel « médiatique »². Or, les deux conférences radiophoniques de 1966, contemporaines de la sortie des *Mots et les choses* et du vent de polémique suscité aussitôt par cette « archéologie des sciences humaines », paraissent relativement étrangères aux débats très vifs autour du thème de la « mort de l'homme ». Loin de fournir des explications du travail d'archéologie

¹ Ces conférences radiophoniques sont parues en juin 2009, aux Nouvelles Editions Lignes, dans un court volume intitulé : Michel Foucault, *Le Corps utopique, suivi de Les Hétérotopies* (avec une postface de Daniel Defert). Nous citerons ces conférences d'après cette édition [abréviation CUH].

² Voir entre autres « Radioscopie » de Jacques Chancel en 1975 (*Dits et écrits*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque

du savoir occidental mené au même moment, elles nous entraînent plutôt ailleurs, sur un autre terrain, offrant alors la possibilité de traiter la question majeure de l'espace autrement que dans son seul rapport au langage et au savoir.

Toutefois, cette première remarque portant sur la nature de l'archive dont il sera question dans la suite de notre propos est incomplète. En effet, il faut encore préciser que la première des deux conférences diffusées en décembre 1966, la conférence sur les « hétérotopies »¹, devait connaître un destin tout à fait singulier que D. Defert retrace dans sa présentation du CD². A l'initiative de Ionel Schein³ qui se trouvait le 7 décembre devant son poste de radio à écouter le premier essai de Foucault, ce dernier a été invité à présenter à nouveau sa conférence, dans une version légèrement remaniée, devant le Cercle d'études architecturales de Paris en mars 1967. Cette nouvelle conférence, intitulée « Des espaces autres », Foucault n'en a autorisé la publication qu'en 1984, à l'occasion de l'exposition berlinoise *Idée, processus et résultat* au Martin-Gropius-Bau (le musée des Arts décoratifs de Berlin). Ce texte paraît donc 18 ans après sa première diffusion radiophonique, dans la revue *Architectures. Mouvements. Continuité*⁴. Le fait est que cette reprise de la conférence sur les hétérotopies, prononcée une seconde fois devant un public ciblé d'architectes et d'urbanistes (de professionnels de l'espace urbain), devait lui donner une seconde vie, en France puis bientôt à l'étranger (Allemagne, Italie, Etats-Unis), et allait aboutir à la création d'une chaire d'hétérotopologie à l'Université de Californie à Los Angeles, sous l'impulsion du géographe-urbaniste Edward Soja⁵. Ce qui était une manière de prendre très (trop ?) au sérieux la proposition « utopique » de Foucault dans sa première conférence : « ... je rêve d'une science - je dis bien une *science* - qui aurait pour objet ces espaces différents, ces autres lieux, ces contestations mythiques et réelles de l'espace où nous vivons⁶ ». Cette proposition devait

des sciences humaines », 1994, III, n°161).

¹ Notons que, d'après les archives de l'INA, la première conférence portait sur les « hétérotopies » et la seconde sur le « Corps utopique ». Cet ordre est inversé sans aucune justification dans la publication récente de ces deux conférences.

² Cette présentation est reprise dans le volume des éditions Lignes sous le titre : « « Hétérotopie » : tribulations d'un concept entre Venise, Berlin et Los Angeles » (p.37-61).

³ Ionel Schein (1927-2004), architecte français d'origine roumaine, a été l'un des artisans du renouveau de la créativité architecturale en France à partir de l'après-guerre. Il s'est fait connaître du grand public lors du Salon des arts ménagers de 1956 où il a présenté un prototype de maison en plastique (dont la commercialisation a été un échec...). Notons également qu'il est l'auteur, en collaboration avec Yvan Christ, d'un ouvrage sur *L'œuvre et les rêves de Nicolas Ledoux* (Lyon, Librairie Revel, 1971). On peut découvrir quelques-unes de réalisations et des propositions architecturales de Schein à l'adresse suivante : <http://www.frac-centre.fr/public/collecti/artistes/schein/fst01fr.htm> (consulté le 21 mars 2011).

⁴ Michel Foucault, « Des espaces autres », *Architectures. Mouvements. Continuité* n°5, octobre 1984, pp.46-49 (repris dans *Dits et écrits*, t. IV, n°360).

⁵ La réflexion « hétérotopologique » d'Edward Soja est notamment consignée dans son ouvrage *Thirdspace. Journeys to Los Angeles and Other Real-and-Imagined Places*, Oxford, Basil Blackwell, 1996.

⁶ CUH, « Les hétérotopies », p.25.

pourtant se trouver corrigée ou du moins atténuée dans la version écrite de la même conférence faite quelques semaines plus tard devant le Cercle d'études architecturales - comme si Foucault présentait et redoutait à la fois l'intérêt excessif que des architectes et des urbanistes pourraient porter à sa méditation expérimentale en forme d'essai libre sur le thème des hétérotopies : « On pourrait supposer, *je ne dis pas une science, parce que c'est un mot qui est trop galvaudé maintenant*, mais une sorte de description systématique » - il s'agit en fait d'une analyse structurale - des hétérotopies et « cette description pourrait s'appeler l'hétérotopologie¹ ».

La conférence sur les « hétérotopies » s'est ainsi trouvée exploitée et même surexploitée par ceux qui en ont pris connaissance dès la fin des années soixante et dans les années soixante-dix et quatre-vingt et qui ont fait de la notion même d'hétérotopie peut-être davantage qu'un *outil* d'analyse de l'espace urbain, une clé universelle d'interprétation des espaces et des comportements urbains contemporains (artistiques, festifs, sexuels, et parfois les trois ensemble !). La fortune étonnante de cette conférence n'a pas eu cependant pour seul effet son intégration à l'œuvre écrite de Foucault. Elle a aussi contribué, par contrecoup, à plonger durablement dans l'oubli l'autre conférence de décembre 1966, la conférence sur « Le Corps utopique », absente des *Dits et écrits*, alors même que ces deux essais formaient manifestement dans l'esprit de Foucault, au moment de leur diffusion, un diptyque radiophonique sur le thème général de l'utopie². L'essentiel de notre propos consistera toutefois à souligner l'unité problématique de ce diptyque, et à expliciter la tension qui l'anime. Nous montrerons notamment qu'il y va, chez Foucault, non seulement d'une pensée de l'espace dédoublé en espace du dedans et espace du dehors³, mais aussi d'une articulation décisive entre utopie et hétérotopie qui fonctionne de manière différenciée sur les plans du savoir, du social et du corps.

¹ *Dits et écrits*, IV, p.736 (je souligne).

² Cette seconde conférence a été tellement oubliée qu'à l'entrée « Foucault » du *Dictionnaire des utopies*, Judith Revel ne la mentionne même pas, soulignant seulement que « le terme utopie n'apparaît pas dans l'*index nominum* qui clôt l'édition des *Dits et écrits* de Michel Foucault, de même qu'il n'est présent dans aucun titre des interventions qu'il nous laisse » (M. Riot-Sarcey, T. Bouchet et A. Picon (dir.), *Dictionnaire des utopies*, Paris, Larousse, « In extenso », 2007, p.106).

³ Sur l'importance du paradigme spatial dans l'œuvre de Foucault, voir François Boullant, « Foucault, penseur de l'espace » (« La philosophie au sens large », 15 janvier 2003, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://stl.recherche.univ-lille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/Macherey20022003/Boullant.html>). Voir également Jean-Claude Monod, « Structure, spatialisation et archéologie, ou l'« époque de l'histoire » peut-elle finir ? » (in J. Benoist et F. Merlini (éd.), *Historicité et spatialité. Le problème de l'espace dans la pensée contemporaine*, Paris, Vrin, « Problèmes & controverses », 2001).

L'espace autre de la fiction

Cette articulation entre utopie et hétérotopie est posée une première fois dans la préface des *Mots et les choses* (1966), en rapport notamment avec une interrogation sur l'entrecroisement de l'espace et du langage dans la constitution discursive d'un ordre des choses. C'est de cette première apparition du couple utopie-hétérotopie qu'il faut partir, dans la mesure où elle constitue effectivement le point de départ d'une réflexion sur la constitution et les transformations d'un espace utopique qui devait se développer ensuite à l'écart des *Mots et les choses*, dans cette marge de l'œuvre ouverte par la voix de Foucault dans ses deux conférences radiophoniques de 1966.

La notion d'hétérotopie apparaît donc d'abord sous la plume de Foucault pour évoquer la manière dont le langage parvient, sous certaines conditions, à déchirer et à déjouer l'espace homogène et ordonné du discours. C'est le cas avec la fameuse « encyclopédie chinoise » citée par Borgès et selon laquelle « les animaux se divisent en : a) appartenant à l'Empereur, b) embaumés, c) apprivoisés, d) cochons de lait, e) sirènes, f) fabuleux, g) chiens en liberté, h) inclus dans la présente classification, i) qui s'agitent comme des fous, j) innombrables, k) dessinés avec un pinceau très fin en poils de chameau, l) et cætera, m) qui viennent de casser la cruche, n) qui de loin semblent des mouches¹ ». En quoi une telle fiction constitue-t-elle une « hétérotopie » ? Et surtout quels sont les enjeux recouverts par cette notion inusitée (qui subit ainsi un curieux déplacement du domaine médical vers le domaine littéraire²) ? L'encyclopédie de Borgès propose une certaine classification zoologique qui, tout en obéissant manifestement aux règles de toute entreprise classificatoire (successivité - de l'énumération alphabétique - et exhaustivité - dans le dénombrement des classes), en subvertit néanmoins implicitement la fonction ordonnatrice et produit même une éliision radicale de l'ordre des choses. Cette éliision s'accomplit en réalité lorsque le classement encyclopédique vient à désigner, comme l'un de ses éléments centraux, la catégorie des animaux « inclus dans la présente classification ». Ce retournement paradoxal de la taxinomie borgèsienne sur elle-même provoque l'effondrement de l'ordre qu'elle visait pourtant explicitement à instaurer. En incluant dans la série alphabétique des animaux cette série elle-même, l'encyclopédie se dénonce elle-même comme parodique et, finalement, impensable : car, comme le souligne Foucault, « on ne parviendra jamais à définir entre chacun de ces

¹ Michel Foucault, *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1966, p.7.

² L'« hétérotopie » est en effet d'abord une notion d'anatomie pathologique désignant en particulier la présence d'un organe ou de tissus à un endroit où ils ne devraient pas normalement se trouver. On parle en ce sens

ensembles et celui qui les réunit tous un rapport stable de contenu à contenant¹ ». Les choses ou les êtres énumérés par une telle encyclopédie sont à la fois ordonnés selon le principe de leur répartition en classes déterminées, et soustraits à tout ordre définitif par le jeu spéculaire de l'auto-implication qui « ruine le *et* de l'énumération en frappant d'impossibilité le *en* où se répartiraient les choses énumérées² ». Au bout du compte, cette impossibilité n'affecte donc pas tant les animaux énumérés en eux-mêmes, dont les regroupements sont circonscrits et qui relèvent, chacun pris à part, du représentable, mais la capacité de se les représenter *en série*, de donner un contenu au « et » qui est censé relier entre eux l'ensemble de ces animaux énumérés et produire l'ordre dont la connaissance a besoin pour énoncer les rapports réels entre les choses :

Ce qui est impossible, ce n'est pas le voisinage des choses, c'est le site lui-même où elles pourraient voisiner [...]. Borges n'ajoute aucune figure à l'atlas de l'impossible ; [...] il esquive seulement la plus discrète mais la plus insistante des nécessités ; il soustrait l'emplacement, le sol muet où les êtres peuvent se juxtaposer. Disparition marquée ou plutôt dérisoirement indiquée par la série abécédaire de notre alphabet, qui est censée servir de fil directeur (le seul visible) aux énumérations d'une encyclopédie chinoise... Ce qui est retiré, en un mot, c'est la célèbre « table d'opération » ; et rendant à Roussel une faible part de ce qui lui est toujours dû, j'emploie ce mot « table » en deux sens superposés : table nickelée, caoutchouteuse, enveloppée de blancheur, étincelante sous le soleil de verre qui dévore les ombres, - là où pour un instant, pour toujours peut-être, le parapluie rencontre la machine à coudre ; et, tableau qui permet à la pensée d'opérer sur les êtres une mise en ordre, un partage en classes, un groupement nominal par quoi sont désignées leurs similitudes et leurs différences, - là où, depuis le fond des temps, le langage s'entrecroise avec l'espace¹.

La taxinomie de Borges n'établit, entre les êtres qu'elle rassemble, aucun « lieu commun » susceptible de stabiliser le rapport entre les signes et ce qu'ils désignent, et d'ajuster l'un à l'autre le visible et l'énonçable. Elle repose bien plutôt sur ce vide que l'écrivain a introduit en elle et qui décompose l'évidence du tableau encyclopédique des identités et des différences qu'il avait commencé à dresser devant nous. L'« hétérotopie » désigne donc ici en quelque sorte le revers du discours, l'espace autre de la fiction, espace vide ou plutôt d'évidement de la représentation et de l'ordre des choses, parodié et finalement

d'« hétérotopie nodulaire héréditaire », d'« hétérotopie fœtale », ou encore d'« hétérotopie de la substance grise ».

¹ Michel Foucault, *Les Mots et les choses*, op. cit., p.8.

² Michel Foucault, op. cit., p.9.

éparpillé en « fragments d'un grand nombre d'ordres possibles² » - ordres inordonnables puisqu'inassignables à aucun « lieu commun ».

On comprend alors que la parodie d'ordre que met en scène l'hétérotopie de Borges vaut avant tout comme une preuve par l'absurde de l'impérieuse nécessité de l'ordre, qui seul permet de restaurer l'entrecroisement de l'espace et du langage, de faire « « tenir ensemble » (à côté et en face les uns des autres) les mots et les choses³ ». Il y a une fonction et une valeur « syn-taxiques » de la pensée que mettent en crise la taxinomie paradoxale, jubilatoire, de Borges.

Nous n'insisterons pas ici sur la valeur programmatique de ce détour liminaire par l'hétérotopie borgésienne qui éclaire en un sens l'entreprise générale des *Mots et les choses* et en particulier la fonction stratégique de contestation que Foucault y assigne à la littérature dans la formation et la transformation du savoir⁴. Nous nous contenterons de souligner la manière dont cette détermination particulière de l'hétérotopie conduit Foucault à la distinguer de l'utopie :

Les *utopies* consolent : c'est que si elles n'ont pas de lieu réel, elles s'épanouissent pourtant dans un espace merveilleux et lisse ; elles ouvrent des cités aux vastes avenues, des jardins bien plantés, des pays faciles, même si leur accès est chimérique. Les *hétérotopies* inquiètent, sans doute parce qu'elles minent secrètement le langage, parce qu'elles empêchent de nommer ceci *et* cela, parce qu'elles brisent les noms communs ou les enchevêtrent, parce qu'elles ruinent d'avance la « syntaxe » [...]. C'est pourquoi les utopies permettent les fables et les discours : elles sont dans le droit fil du langage, dans la dimension fondamentale de la *fabula* ; les hétérotopies (comme on en trouve si fréquemment chez Borges) dessèchent le propos, arrêtent les mots sur eux-mêmes, contestent, dès sa racine, toute possibilité de grammaire ; elles dénouent les mythes et frappent de stérilité le lyrisme des phrases⁵.

L'irréalité fondamentale des utopies se trouve en quelque sorte compensée par leur inscription dans l'ordre du discours, qui leur assure une certaine réalité, une réalité « fabuleuse » justement. L'utopie n'existe pas (quelque part, en un lieu déterminé et bien réel), il faut donc l'inventer - et lui fournir comme site privilégié le langage en tant que tel, donc la raconter, mettre en mots ce lieu inexistant. Les hétérotopies renversent cette posture

¹ *Ibidem.*

² *Ibidem.*

³ *Ibidem.*

⁴ Nous nous permettons en effet de renvoyer sur ce point aux analyses développées dans Philippe Sabot, *Lire Les Mots et les choses de Michel Foucault* (Paris, PUF, « Quadrige », 2006), notamment, pp.9-33.

⁵ Michel Foucault, *Les Mots et les choses*, *op. cit.*, pp.9-10.

utopique dans la mesure où elles figurent moins un ordre autre que l'autre de l'ordre - voire : la disparition même de l'ordre dans un langage qui n'est plus ce « lieu commun » à partir duquel il est possible de penser les rapports entre les choses (entre ceci *et* cela), mais pur espacement de mots déliés où la réalité des choses, où la possibilité même du sens vient s'abîmer.

Il reste que, malgré cette distinction, dans *Les Mots et les choses*, utopies et hétérotopies désignent essentiellement des manières distinctes de se rapporter à l'expérience du langage, que celle-ci relève de l'ordre du discours ou de sa contestation sous la forme de l'hétérotopie littéraire. Or, lorsque, la même année, Foucault propose de retravailler les thèmes conjoints de l'utopie et de l'hétérotopie dans le cadre de l'émission consacrée à « L'Utopie et la Littérature », c'est manifestement sur un tout autre plan qu'il situe sa réflexion. En effet, du livre aux conférences se produit un déplacement majeur qui réoriente complètement l'analyse et le sens même du rapport entre utopie et hétérotopie. D'une certaine façon, l'espace s'autonomise par rapport au langage et rejoint la dimension pratique de l'expérience vécue, individuelle et sociale : la question n'est plus celle des différents modes d'être du langage (avec, à l'horizon, l'opposition entre « discours » et « littérature »), mais celle des modes d'être de l'espace environnant, de la composition structurale de différents emplacements strictement localisés, donc de différentes manières d'être dans l'espace ou de se représenter cet espace vécu, qu'il s'agisse de l'espace social et de sa distribution hiérarchisée ou encore de l'espace intime du corps, ce « petit fragment d'espace avec lequel, au sens strict, je fais corps »¹. C'est à partir de cette révision profonde du concept même d'espace et de son champ opératoire, que Foucault énonce les principes de ce qu'il nomme alors l'hétérotopologie (qui prend l'allure d'une anthropologie de l'espace social) aussi bien que les conditions d'une réappropriation de la dimension utopique du corps propre (dans le cadre de sa surprenante méditation sur le « corps utopique »).

Des « utopies réelles »

Dans la première conférence de décembre 1966, la notion d'hétérotopie désigne un certain type de lieux situés dans l'espace qualitativement différencié du vécu individuel et social :

On ne vit pas dans un espace neutre et blanc ; on ne vit pas, on ne meurt pas, on n'aime pas dans le rectangle d'une feuille de papier. On vit, on meurt, on aime dans un espace quadrillé,

découpé, bariolé, avec des zones claires et sombres, des différences de niveaux, des marches d'escalier, des creux, des bosses, des régions dures et d'autres friables, pénétrables, poreuses².

C'est dans ce cadre général de l'expérience vécue que peut se concevoir l'hétérogénéité, structurale et fonctionnelle, de certains lieux qui ont la paradoxale propriété d'être à la fois « *absolument* différents³ » des autres lieux (ceux dans lesquels nous vivons d'ordinaire) et en relation avec eux - puisqu'il s'agit de « lieux qui s'opposent à tous les autres, qui sont destinés en quelque sorte à les effacer, à les neutraliser ou à les purifier⁴ ». Les hétérotopies désignent donc bien des « *contre-espaces*⁵ », des emplacements situés dans l'espace général de notre expérience, affectés donc d'une certaine réalité matérielle, mais creusant aussi l'évidence de l'espace vécu jusqu'à en contester l'usage ordinaire. Au début de sa conférence, Foucault prend l'exemple du lit des parents que les enfants « hétérotopisent » par leur jeu en en faisant tout autre chose qu'un lit : un océan, « puisqu'on peut y nager entre les couvertures », un ciel, puisqu'on peut bondir sur les ressorts », une forêt, « puisqu'on s'y cache », ou encore une nuit, « puisqu'on y devient fantôme entre les draps⁶ ». L'hétérotopie relève donc d'abord d'un certain usage de l'espace vécu, qui revient à en exploiter l'hétérogénéité pour le diviser en strates fonctionnelles distinctes, incompatibles les unes avec les autres : « L'hétérotopie a pour règle de juxtaposer en un lieu réel plusieurs espaces qui, normalement, seraient, devraient être incompatibles⁷ ». Elle révèle en ce sens la pluri-dimensionnalité de l'espace vécu, qui se joue des partages artificiels structurant la représentation ordinaire du monde.

Ces caractéristiques structurales permettent de distinguer les hétérotopies des utopies, même si cette distinction, comme on va le voir, recèle une certaine ambiguïté. Les utopies en effet renvoient à des lieux sans lieu qui viennent doubler dans l'imaginaire l'espace réel de la société pour le convertir en espace idéal, mythique. L'espace social utopique est ainsi lié à l'espace social réel selon « un rapport d'analogie directe ou inversée⁸ » qui fait de l'irréel non pas l'autre du réel mais son prolongement et le rêve de sa propre perfection. Or, les hétérotopies qui occupent Foucault dans cette conférence sont d'une autre nature. Elles sont enracinées dans le réel, dans l'espace social : ce sont donc plutôt « des lieux réels, des lieux

¹ Michel Foucault, « Le Corps utopique », in CUH, *op. cit.*, p.9.

² Michel Foucault, « Les hétérotopies », in CUH, *op. cit.*, pp.23-24.

³ Michel Foucault, *op. cit.*, p.24.

⁴ *Ibidem.*

⁵ *Ibidem.*

⁶ *Ibidem.*

⁷ Michel Foucault, *op. cit.*, pp.28-29. Ainsi de la scène de théâtre ou de l'écran de cinéma.

⁸ Michel Foucault, *Dits et écrits*, t.IV, *op. cit.*, p.755.

effectifs, des lieux qui sont dessinés dans l'institution même de la société, et qui sont des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles les autres emplacements, tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés¹ ». On voit la relation trouble que ces hétérotopies entretiennent avec l'utopie. En un sens, les hétérotopies s'opposent bien aux utopies dans la mesure où elles désignent un type d'emplacement situé, « localisable » dans l'espace (on peut s'y rendre à pied, à vélo, en voiture ou en train, et pas seulement en imagination). Les utopies forment ou désignent des emplacements sans lieu réel, les hétérotopies forment ou désignent des lieux réels fonctionnant comme des contre-emplacements. Mais en un autre sens, Foucault laisse entendre que les hétérotopies « utopisent » la réalité dans laquelle elles sont situées, dans la mesure justement où elles figurent un rapport décalé et perturbateur à tous les autres lieux de l'espace vécu et traversé. Notons que cette fonction de perturbation des contre-emplacements hétérotopiques ne concerne plus, comme dans *Les Mots et les choses*, l'espace ordonné du discours, la manière de nouer ou de dénouer les mots et les choses, d'inquiéter du moins leur ajustement, mais bien « l'espace où nous vivons », soit cet ensemble de lieux où se pratique la vie quotidienne. Il reste néanmoins à comprendre en quoi consiste cette contestation de l'espace vécu ordinaire, c'est-à-dire pourquoi cet espace lui-même suscite des « utopies réelles » qui le déforment et le dédoublent en lui-même.

Pour identifier, parmi les lieux sociaux, ceux qui relèvent de l'hétérotopie, Foucault énonce un certain nombre de principes (six au total) qui forment autant de critères définitionnels, fixant la compréhension du concept d'hétérotopie et déterminant son extension concrète (à chaque principe énoncé correspondent plusieurs exemples). Parmi ces principes, certains éclairent tout particulièrement la structure des espaces hétérotopiques. Notamment (c'est le cinquième principe énoncé par Foucault), « les hétérotopies ont toujours un système d'ouverture et de fermeture qui les isole par rapport à l'espace environnant² ». Nous retrouvons ici le paradoxe énoncé plus haut : l'hétérotopie est à la fois située au cœur du monde vécu, de l'espace social, et en marge de ce monde et de cet espace. Elle peut représenter ainsi le dehors du dedans, lorsqu'elle renvoie à des lieux soustraits aux regards et à l'accès limité ou contraints (hammams, prisons, asiles, cimetières) ; mais elle peut représenter aussi bien le dedans du dehors, comme dans le cas de ces chambres attenantes à

¹ *Ibidem.*

² Michel Foucault, « Les hétérotopies », in CUH, *op. cit.*, p.32.

certaines maisons d'Amérique du sud qui sont ouvertes sur l'extérieur, libres d'accès donc pour les visiteurs de passage, mais ne communiquent pas avec l'intérieur de ces maisons.

Ces analyses permettent d'éclairer la structure des hétérotopies ainsi replacées dans leur environnement spatial et social. Mais d'autres principes éclairent plus particulièrement leur fonction. Ainsi, Foucault propose de distinguer entre des hétérotopies de crise (correspondant à des « lieux privilégiés ou sacrés [...] réservés aux individus en crise biologique¹ » : collèges de garçons, casernes, voyage de noces, etc.) et des hétérotopies de déviation (correspondant plutôt à ces lieux « que la société ménage dans ses marges, dans les plages de vides qui l'entourent [et qui sont plutôt] réservés aux individus dont le comportement est déviant par rapport à la moyenne ou à la norme exigée² » : maisons de repos, asiles, prisons). Or, cette distinction fonctionnelle repose sur le passage historique et culturel d'un primat des normes biologiques (dans les sociétés primitives) qui fixent la ligne d'un développement individuel à un primat des normes sociales (dans les sociétés modernes) qui définissent les conditions d'une gestion différentielle des populations. Il reste que, dans les deux cas, l'hétérotopie se constitue fonctionnellement à partir de la transformation des individus ou des groupes qui les traversent. L'hétérotopie, par conséquent, ne résulte pas seulement d'un certain découpage de l'espace vécu et social. Elle définit, au sens fort de ce terme, une *expérience*, c'est-à-dire la trajectoire d'un devenir individuel ou collectif en tant qu'elle s'articule à un déplacement topologique. Il est possible de noter à cet égard que les hétérotopies décrites par Foucault sont bien des lieux de passage, des espaces de transition, de formation ou d'éducation³, à travers lesquels le rapport au monde social se construit et s'enrichit. Mieux, certaines hétérotopies sont elles-mêmes mobiles, en tant que moyens de transport : c'est le cas du navire dont Foucault, à la fin de son essai radiophonique, n'hésite pas à faire « l'hétérotopie par excellence⁴. » Le navire, c'est « un morceau flottant d'espace, un lieu sans lieu, vivant par lui-même, fermé sur soi, libre en un sens, mais livré fatalement à l'infini de la mer...⁵ ». Dans « Des espaces autres », Foucault évoquera également le train comme hétérotopie

¹ Michel Foucault, *op. cit.*, p.26.

² Michel Foucault, *op. cit.*, pp.26-27.

³ On pourrait envisager à ce titre l'école comme une hétérotopie.

⁴ Michel Foucault, « Les hétérotopies », in CUH, *op. cit.*, p.36.

⁵ Michel Foucault, *op. cit.*, pp.35-36. Cette référence au navire fait écho à la Nef des fous, cet « étrange bateau ivre qui file le long des calmes fleuves de la Rhénanie et des canaux flamands » que Foucault décrit au début de *Histoire de la folie* (Paris, Plon, 1961 ; rééd. Gallimard, 1972, p.18ss). Le *Narrenschiff* forme bien une hétérotopie dans la mesure où il constitue, pour le fou qu'il transporte, un espace intermédiaire et ambigu, à la fois clos et mobile, doté d'une « existence réelle » (p.19) et porteur de tout un imaginaire du passage et de la limite : « Enfermé dans le navire, d'où on n'échappe pas, le fou est confié à la rivière aux mille bras, à la mer aux mille chemins, à cette grande incertitude extérieure à tout. Il est prisonnier au milieu de la plus libre, de la plus ouverte des routes : solidement enchaîné à l'infini carrefour. » (p.22).

puisque le train, « c'est quelque chose à travers quoi on passe, [...] quelque chose également par quoi on peut passer d'un point à un autre, et puis c'est quelque chose également qui passe¹ ». Bref, les moyens de transport, les opérateurs de voyage et les voyages eux-mêmes constituent les hétérotopies premières dans la mesure où l'hétérotopie implique, dans son rapport aux autres lieux, une forme d'expérience, symbolique ou réelle, liée à une transformation de soi.

On comprend aisément comment cette notion un peu « fourre-tout », dont le contenu est décliné par Foucault sur le mode d'une « encyclopédie » à la Borges (donc d'une hétérotopie), a pu connaître une telle fortune parmi les architectes, urbanistes et autres anthropologues. Les contours très larges de la notion d'hétérotopie permettent en effet de rendre compte de la multiplicité des lieux qui constitue l'espace du « dehors » comme espace vécu d'expérimentation de soi et du social².

Le corps, entre utopie et contre-utopie

La seconde conférence radiophonique de Foucault reprend manifestement la réflexion sur l'espace à un tout autre niveau en l'inscrivant dans des coordonnées philosophiques et conceptuelles radicalement différentes. D'une conférence à l'autre se produit en effet un curieux décalage, valant comme un véritable écart de pensée.

D'abord, l'attention se concentre manifestement sur l'espace du « dedans », cet espace qualitatif et sensible dont les qualités sont rapportées à l'expérience (spatiale, perceptive, imaginative, onirique) d'un sujet ou d'une conscience, en tout cas de cette voix singulière qui parle à la première personne de « son » corps. Ce décrochage entre les analyses structurales de l'espace du dehors et l'analyse phénoménologique de « mon » corps est relativement surprenant, d'autant plus surprenant qu'il ne cadre pas très bien avec l'image que l'on se fait de Foucault à la lecture des *Mots et les choses*, où se trouvent décrites de grandes configurations anonymes du savoir, l'« inconscient positif du savoir » d'une époque, sans relation fondatrice (Sartre le reprochera vivement à Foucault) à des pratiques, à des choix ou

¹ Michel Foucault, *Dits et écrits, op. cit.*, t.IV, p.755. Cet exemple sera repris par Michel de Certeau dans *L'Invention du quotidien. Tome 1. Arts de faire* (Paris, UGE, 1980) à l'appui de l'articulation entre espaces et lieux : l'espace se trouve alors défini comme un « lieu pratiqué » (p208).

² On pourrait distinguer de ce point de vue les « hétérotopies » au sens de Foucault et les « non-lieux » identifiés par Marc Augé dans l'ouvrage éponyme (*Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, 1992). D'après ce dernier, les « non-lieux » désignent avant tout ces espaces sociaux interchangeables où l'être humain, loin d'être conduit à faire une expérience de soi, se trouve au contraire plongé dans l'anonymat. Augé donne notamment comme exemples de ces « non-lieux », que l'homme ne s'approprie pas vraiment et avec lesquels il a le plus souvent un rapport passif de consommation, les moyens de transport, les grandes chaînes hôtelières, les supermarchés.

à des projets individuels¹. D'une certaine manière, la conférence sur les hétérotopies revient déjà sur cette approche « archéologique » en mettant au premier plan l'articulation du social et du spatial. Et Foucault montre bien comment cette articulation peut déboucher sur des expérimentations subjectives, peut « donner lieu » à des formes de subjectivations originales (celle du voyageur-navigateur, par exemple). Il reste que l'espace du dehors n'est pas en lui-même relatif à une perspective subjective, à un « Je », à un sujet incarné à partir duquel il se déploierait. De l'espace du dehors, le sujet n'est que l'effet ; dans cet espace, il est constitué et non constituant. Or, la seconde conférence radiophonique de 1966 approfondit manifestement cette perspective en prenant l'allure d'une véritable méditation phénoménologique sur le corps propre comme fondement d'un rapport originaire à l'espace vécu.

Cette nouvelle parenthèse radiophonique (le plus souvent délaissée par les commentateurs de Foucault²) a précisément pour objet la relation entre le corps, « mon » corps, et l'utopie et conduit à ce qu'on pourrait appeler une phénoménologie de l'utopie : non pas donc une analyse historique et culturelle des traitements utopiques, ou par l'utopie, du

¹ Il est possible toutefois de trouver chez Foucault lui-même la trace d'une interrogation persistante sur le statut du sujet écrivain. Nous renvoyons sur ce thème notamment au manuscrit d'une première ébauche de *L'Archéologie du savoir*, rédigé dès 1966 au moment même de la publication des *Mots et les choses*. Dans les premières pages de ce manuscrit, consacrées au rapport entre « le livre et le sujet », Foucault tente de conjurer le « je » qui insiste dans son propre texte en le renvoyant à l'ordre d'un simple effet du discours : « J'espérais un texte qui se serait tissé de lui-même sans aucune référence perceptible à celui que je suis et qui parle actuellement : moi qui ai toujours cherché à faire entendre à travers les paroles autres (même les mieux datées et situées, même les plus liées à la position du locuteur) un discours sans sujet, j'aurais voulu me sentir traversé par un tel langage ; j'aurais voulu être l'invisible support d'un texte qui n'aurait pas eu de nom. Et ce langage, le jour où j'ai enfin aménagé assez de vide autour de moi et en moi, pour lui donner accès, voilà qu'il me vient (à mon étonnement, je dois dire, plus qu'à mon dépit) conjugué d'un bout à l'autre à la première personne. Il y a bien dix pages et plus d'une journée que je dis « Je », obstinément, sans être capable me semble-t-il de prononcer une seule phrase impersonnelle. [...] Ce « je » qui apparaît maintenant un peu contre mon gré, il est beaucoup plus loin que je ne le redoutais quand je le vis apparaître ; beaucoup plus près aussi de ce que j'ai écrit. Il est sans doute ce petit grain de sable, ce minuscule fragment irréductible qui m'empêche d'accéder à un discours spontanément anonyme. Il est le support ineffaçable (bien qu'inaperçu de moi parce que j'en détournais avec obstination les yeux) de tout ce que j'ai dit et de ce que je dirai. Ce « je » n'est pas la présence de ma vie, l'obscurité de mon expérience faisant irruption dans mon discours et trahissant la région inconsciente d'où il vient. C'est une fonction de mon discours, la tache aveugle qui lui permet d'exister et de parler, mais qui fait partie de son tissu, en occupe un point déterminé et en dispose autour de soi les éléments » (Transcription de Frédéric Gros in *Michel Foucault*, Paris, Editions de l'Herne, « Les cahiers de l'Herne », 2011, p.78-81).

² Lorsque Mathieu Potte-Bonneville évoque rapidement cette conférence sur « Le Corps utopique », c'est pour rappeler aussitôt l'écart instauré par Foucault entre sa démarche d'archéologie historique et l'entreprise phénoménologique qui revient au corps propre : « Dans *Naissance de la clinique*, il s'agit [...] de faire un pas en arrière vis-à-vis de cette souveraineté, prêtée au corps vécu, sur l'organisation du monde. Le propos de Foucault consiste en effet à soutenir ceci : s'il y a, comme l'affirme Merleau-Ponty, dépendance de la connaissance objective moderne à l'égard d'une corporéité plus fondamentale, il ne faut pas y voir une donnée d'essence, renvoyant à l'enracinement du cogito dans l'expérience du corps propre, mais un fait d'histoire, lié à un changement dans des « *dispositions fondamentales du savoir* », dispositions dont le sujet n'occupe pas le centre » (Mathieu Potte-Bonneville, « Les corps de Michel Foucault », intervention à l'université de Genève consultée le 21 mars 2011 à l'adresse suivante : <http://www.unige.ch/lettres/philo/ics/576A28D2-E3B5-4545->

corps, mais plutôt une élucidation du sens de l'utopie à partir du corps. Il s'agit de savoir aussi bien comment l'utopie peut naître du corps (pour contrer ou effacer son objectivité pesante) que la manière dont le corps lui-même constitue un foyer utopique, à partir duquel et en direction duquel se déploie le désir utopique. Le sens même de l'utopie s'en trouve donc modifié : celle-ci échappe à la fois à la logique littéraire de la *fabula* et à la logique sociale des emplacements/contre-emplacements, ou peut-être qu'elle réunit ces deux logiques dans la dimension du corps - où s'entrecroisent à nouveau l'espace et le langage.

Alors, que dit le corps de l'utopie ? Quel est le sens de l'utopie lorsque celle-ci est envisagée à partir du corps ? Ce sens est construit à partir d'un triple mouvement. Foucault souligne pour commencer combien le corps définit un espace d'assignation objective du Moi, un lieu sans profondeur auquel « je » ne peux que m'identifier, n'ayant pas d'autre choix que d'être là où est mon corps : « Je ne peux pas me déplacer sans lui, je ne peux pas le laisser là où il est pour m'en aller, moi, ailleurs¹. » D'emblée, ces remarques contrastent avec l'appel au voyage et à l'aventure sur lequel se terminait la conférence précédente. Si l'hétérotopie du navire est porteuse de la promesse d'une évasion, d'une mobilité sans attaches, et sans lois (les corsaires...²), le corps, « *topie* impitoyable³ », paraît signifier plutôt l'incarcération du Moi, sa limite absolue et concrète : ce qui définit le moi et ce qu'il dévisage dans le miroir chaque matin, comme une présence insurmontable et insupportable : « Visage maigre, épaules voûtées, regard myope, plus de cheveux : vraiment pas beau⁴ ». Ce corps, « mon corps », auquel j'appartiens plus qu'il ne m'appartient (au sens où je l'aurais fait mien, par une décision personnelle), n'est au fond ni hétérotopique, ni même utopique : « c'est le contraire d'une utopie, ce qui n'est jamais sous un autre ciel⁵ ». Par conséquent, puisque le corps, dans sa phénoménalité première, bloque toute dialectique de l'ici et de l'ailleurs, cette dialectique ne peut s'élaborer que contre le corps, en vue de l'« effacer » et de produire une série de réactions utopiques, voire d'utopies réactives : utopie fabuleuse d'un « corps autre », d'un corps fabuleux et « incorporel » (portée par les contes de fées qui inventent des pays « où les corps se transportent aussi vite que la lumière, où les blessures guérissent avec un baume merveilleux le temps d'un éclair [...] où l'on peut tomber d'une montagne et se

[B1F1-62B47419D6E9/ICS/CE14AFF7-0138-4A4E-8244-BCC19C3489CC_files/foucault_corps_MPB.pdf](https://www.theses.fr/B1F1-62B47419D6E9/ICS/CE14AFF7-0138-4A4E-8244-BCC19C3489CC_files/foucault_corps_MPB.pdf), p.6).

¹ Michel Foucault, « Le Corps utopique », in CUH, *op. cit.*, p.9.

² Michel Foucault, « Les hétérotopies », in CUH, *op. cit.*, p.36.

³ CUH, « Le Corps utopique », p.9.

⁴ Michel Foucault, « Le Corps utopique », in CUH, *op. cit.*, p.10.

⁵ Michel Foucault, *op. cit.*, p.9.

relever vivant, [...] où on est visible quand on veut, invisible quand on le désire¹ ») ; ou encore utopie d'autre chose que le corps, utopie métaphysique de l'âme - qui convertit l'impuissance du corps en puissance d'évasion, de rédemption et d'éternité :

L'âme, elle fonctionne dans mon corps de façon bien merveilleuse : elle y loge, bien sûr, mais elle sait bien s'en échapper. Elle s'en échappe pour voir les choses à travers les fenêtres de mes yeux, elle s'en échappe pour rêver quand je dors, pour survivre quand je meurs².

Pourtant, selon Foucault, ces utopies fabuleuses et métaphysiques qui visent à conjurer la réalité scandaleuse du corps, procèdent elles-mêmes de ce corps : elles en éclairent rétroactivement la constitution interne, et s'inscrivent dans la relation équivoque, « fantastique » qu'il entretient avec sa propre phénoménalité, irréductible à son apparaître objectif. D'une certaine façon, Foucault montre ici comment l'utopie « gagne » le corps, ou comment le corps « s'utopise » en s'incarnant, en devenant « mon » corps - non pas donc seulement cet espace clos d'où l'on rêve de s'échapper, mais ce corps énigmatique et vivant dont on sait bien qu'il est le sien sans avoir toutefois la possibilité d'en saisir toutes les dimensions :

Il en possède lui aussi des lieux sans lieu et des lieux plus profonds, plus obstinés encore que l'âme, que le tombeau, que l'enchantement des magiciens. Il a ses caves et ses greniers, il a ses séjours obscurs, il a ses plages lumineuses³.

Foucault se situe au plus près de Merleau-Ponty qu'il semble même par moments paraphraser : le corps n'est pas cet espace uniforme et homogène que nous présente le savoir objectif ; il est, du point de vue de l'expérience ou de l'épreuve qu'on en fait, un espace multidimensionnel, à la fois pénétrable et opaque, ouvert et fermé, visible et invisible, dont il est en tout cas impossible de faire le tour, ou d'épuiser le phénomène⁴. Ce corps, « fantôme qui n'apparaît qu'au mirage des miroirs, et encore, d'une façon fragmentaire⁵ », n'est qu'une

¹ Michel Foucault, *op. cit.*, pp.10-11.

² Michel Foucault, *op. cit.*, pp.11-12.

³ Michel Foucault, *op. cit.*, p.12.

⁴ De ce point de vue, le « corps utopique » dont traite Foucault ici se situe aux antipodes du corps investi par le regard et le langage médicaux dont il est question dans *Naissance de la clinique* (1963). Il rejoint par là de manière inattendue le propos de Merleau-Ponty qui, dans sa *Phénoménologie de la perception*, souligne également l'irréductibilité du corps propre à la prise scientifique sur sa dimension objective: « On verra que le corps propre se dérobe, dans la science même, au traitement qu'on veut lui imposer. Et comme la genèse du corps objectif n'est qu'un moment dans la constitution de l'objet, le corps, en se retirant du monde objectif, entraînera les fils intentionnels qui le relie à son entourage et finalement nous révélera le sujet percevant comme le monde perçu » (Paris, Gallimard, 1945 ; rééd. « Tel », p.86).

⁵ Michel Foucault, « Le Corps utopique », in CUH, *op. cit.*, p.14.

présence évanescence, troublante même puisqu'elle échappe lorsqu'on croit la saisir, tel « ce dos que je sens appuyé contre la poussée du matelas sur le divan quand je suis allongé, mais que je ne surprendrai que par la ruse d'un miroir¹ ». Le corps, « mon corps », révélé à lui-même indirectement – et par esquisses - dans les reflets successifs d'un miroir, contient donc en lui-même une virtualité utopique, qui fait de lui le lieu de naissance, l'expression originaire de toutes les utopies - littéraires ou philosophiques. Mon corps est constitutivement hors de soi.

C'est cette virtualité utopique que le corps actualise dans certaines expériences ou certaines pratiques culturelles (masque, tatouage, maquillage, possession) qui brouillent la frontière du sacré et du profane, du moi et de l'autre, de l'intérieur et de l'extérieur et qui littéralement mettent le corps hors de soi, le rendent autre en le transformant en « un fragment d'espace imaginaire qui va communiquer avec l'univers des divinités ou avec l'univers d'autrui² ». C'est, plus radicalement encore, selon Foucault, cette virtualité utopique que le corps incarne lui-même complètement et qui le soustrait définitivement à cette apparence de réalité par laquelle il s'impose quotidiennement à nous. En effet, l'utopie n'est pas un pouvoir surajouté et pour ainsi dire contingent du corps ; elle est plutôt sa dimension constitutive, sa paradoxale réalité, à la fois inassignable et source originaire de tous les repères (spatiaux et temporels) et de toutes les activités du sujet :

Le corps, il est le point zéro du monde, là où les chemins et les espaces viennent se croiser. Le corps, il n'est nulle part. Il est, au cœur du monde, ce petit noyau utopique à partir duquel je rêve, je parle, j'avance, j'imagine, je perçois les choses en leur place et je les nie aussi par le pouvoir indéfini des utopies que j'imagine. Mon corps, il est comme la Cité du Soleil : il n'a pas de lieu, mais c'est de lui que sortent et que rayonnent tous les lieux possibles, réels ou utopiques³.

Mais alors, de ce corps utopique, de cette utopie incarnée, dont parle Foucault, il est d'une certaine façon impossible de faire l'expérience directement puisque ce corps n'existe pas réellement, qu'il n'est pas ce corps empirique, topiquement situé, que j'observe dans le miroir chaque matin, mais qu'il désigne plutôt un corps « transcendantal » - du moins le corps tel qu'il m'échappe toujours et me met hors de moi.

¹ Michel Foucault, *op. cit.*, p.13.

² Michel Foucault, *op. cit.*, p.15.

³ Michel Foucault, *op. cit.*, p.18.

On voit donc apparaître, au terme de la méditation de Foucault, une tension, voire une contradiction, entre d'une part, un corps utopique ou, mieux, un corps-utopie qui « volatilise » l'espace du corps propre dans le non-lieu de l'utopie, et d'autre part, « mon » corps, comme unité vécue de virtualités utopiques. Cette tension trouve finalement sa résolution dans deux sortes d'expériences fondamentales qui réduisent « l'utopie profonde et souveraine¹ » du corps à une simple possibilité expressive de « mon » corps. Il y a d'abord l'expérience du miroir et de la mort (le cadavre, le « *soma* » grec) qui fonctionnent comme des contre-utopies. Cette expérience retourne contre « cette grande rage utopique qui délabre et volatilise à chaque instant notre corps² » l'utopie apaisante d' « un espace inaccessible³ » : mon image dans le miroir, mon propre cadavre sont toujours ailleurs. En un sens, ces ailleurs me permettent d'être ici (un instant), d'occuper un certain espace, et, au sens fort de cette expression, de prendre corps, d'être « mon corps ». Une autre manière de conjurer cette dispersion utopique du corps consiste, selon Foucault, à faire l'amour puisque, ce sont ses derniers mots, « dans l'amour, le corps est *ici*¹ » et c'est l'autre sensible, l'amant avec « son corps », et non plus l'ailleurs (du reflet ou du cadavre) qui révèle mon corps à lui-même ; qui, en un sens, le subjectivise en le « désutopisant », en dénouant donc la tension constitutive de la relation entre « mon corps » et l'utopie.

Des *Mots et les choses* à cette conférence sur « le corps utopique », la trajectoire de pensée suivie par Foucault est étonnante et loin d'être linéaire. Au niveau le plus général, elle témoigne sans doute d'une préoccupation continue pour la question de l'espace et de ses représentations. Mais, dans le détail, elle témoigne surtout d'une recherche libre et ouverte sur les thèmes conjoints de l'utopie et de l'hétérotopie. Ces thèmes sont envisagés par Foucault sous leurs aspects les plus variés (et même contradictoires), mais en fonction d'une triple déclinaison du paradigme spatial, accordé successivement aux dimensions du langage, du social et du corps propre - et aux divers registres d'*expérience* qui leur sont liés : l'expérience littéraire, l'expérimentation de l'espace social et des formes de la socialisation, l'épreuve de l'incarnation.

Sur chacun de ces plans d'analyse, la référence à l'hétérotopie et à l'utopie sert à penser la relation à un autre ou à un ailleurs qui vient troubler l'évidence des mots, des lieux et du corps. L'hétérotopie littéraire parodie l'ordre du discours jusqu'à en faire apparaître la

¹ Michel Foucault, *op. cit.*, p.19.

² *Ibidem.*

³ *Ibidem.*

contingence. Les hétérotopies sociales requalifient l'espace réel en mettant au premier plan différentes manières de l'habiter et d'en faire vivre les dimensions symboliques et imaginaires. Enfin, le corps lui-même, ce fragment d'espace, déjoue la tension entre l'ici et l'ailleurs, en faisant communiquer à son tour le réel et l'imaginaire, mais aussi le moi et l'autre.

Cette récapitulation nous conduit alors à une dernière remarque. Nous avons pu noter en effet qu'entre *Les Mots et les choses*, où la distinction entre utopie et hétérotopie apparaît pour la première fois, et les conférences radiophoniques de décembre 1966, Foucault fait varier sensiblement l'usage de la notion d'espace, passant même d'un usage métaphorique de cette notion (l'« espace » du discours) à un usage clairement référentiel (il est question alors de certains sites et déplacements sociaux, ou encore de l'espace vécu du corps propre). Il est clair cependant que l'ensemble de cette réflexion trouve sa cohérence profonde dans l'idée qu'il n'y a pas d'espace donné sans ces « espaces autres » qui viennent l'enrichir ou le contester, c'est-à-dire finalement l'ouvrir à la possibilité d'un devenir.

Philippe Sabot

Université de Lille – Nord de France

UMR 8163 « Savoirs, textes, langage »

¹ Michel Foucault, *op. cit.*, p.20.